

**COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION
du mercredi 17 JANVIER 2018 à 20 h 00**

Présents : Léonel Bonnot, Vice-Président et Président Clique
Eliane Brechet, Trésorière
Bernard Domon, Trésorier adjoint
Danielle Didier-Generet, Secrétaire et Présidente de Jeudi Jeux
Danielle Bonnot, Présidente Chorale
Mélania Pacquot, Présidente des Miss'Cabrioles
André Brechet, membre du conseil d'administration
Emile Bonnot, représentant du diocèse
+ 2 représentants de la Mairie :

Nicolas Pacquot, Maire
Yvelyne Bernardin, Commission Ecole & Loisirs

Excusés : Quentin Couaillet, Président Badminton -Tennis de Table
Jacqueline Grillot, Présidente Amitié (a donné pouvoir à D. Bonnot)

1 – ACCUEIL DES 2 REPRESENTANTS DE LA MAIRIE

Il s'agit de M. Nicolas PACQUOT, maire, et de Mme Yvelyne BERNARDIN, Commission Ecole et Loisirs.

2 – ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

André Brechet, le doyen d'âge, préside à l'élection du Président.

Vote à bulletin secret pour 1 seul candidat : Léonel Bonnot

Sur 10 présents + 1 pouvoir : 10 oui + 1 blanc

Léonel BONNOT est élu Président à la majorité.

Le Président nouvellement élu fait ensuite procéder à l'élection du Vice-Président.

Vote à main levée pour 1 seule candidate : Mélania Pacquot

Sur 10 présents + 1 pouvoir : 9 oui + 2 abstentions

Mélania PACQUOT est élue Vice-Présidente à la majorité.

Election de la Trésorière

Vote à main levée pour 1 seule candidate : Eliane Brechet

Sur 10 présents + 1 pouvoir : 10 oui + 1 absence

Eliane BRECHET est réélue Trésorière à la majorité.

Election du Trésorier adjoint

Vote à main levée pour 1 seul candidat : Bernard Domon

Sur 10 présents + 1 pouvoir : 10 oui + 1 absence

Bernard DOMON est réélu Trésorier adjoint à la majorité.

Election de la Secrétaire

Vote à main levée pour 1 seule candidate : Danielle Didier-Generet

Sur 10 présents + 1 pouvoir : 10 oui + 1 absence

Danielle DIDIER-GENERET est réélue Secrétaire à la majorité.

La situation d'Emile Bonnot, qui siégeait jusqu'à présent au Conseil d'Administration au titre de représentant du diocèse est ensuite examinée. Il est décidé de l'y maintenir mais au simple titre d'adhérent d'une section.

La Trésorière rappelle que, suite à ces désignations, des formalités seront à effectuer à la sous-préfecture et au Crédit Agricole.

La secrétaire établira la liste détaillée des nouveaux membres (avec fonction, adresse, téléphone et mail) et la diffusera à chacun, ainsi qu'à toutes les sections en leur demandant la réciprocité.

3 – PREPARATION DU PETIT JOURNAL N° 65

Au sommaire : vœux et mot du Président, Bureau nouvellement élu, la vie des sections, les manifestations à venir (vide-greniers du 25 février, repas franc-comtois du 18 mars, visite aux membres bienfaiteurs au printemps). Bien entendu, chaque section devra en assurer la distribution dans les meilleurs délais après impression.

4 – QUESTIONS DIVERSES

a) Inventaire des clés

Il semblerait que des copies de clés du bâtiment soient restées en possession de certains anciens utilisateurs. Devant l'impossibilité d'en dresser l'inventaire exact malgré des demandes réitérées, pourquoi ne pas changer la serrure de la porte d'entrée par une clé unique non copiable comme à la mairie ? Bien que leur coût en soit élevé, cela permettrait de mieux gérer ce problème. Nicolas Pacquot se renseignera à ce sujet.

b) Précisions sur le rôle de Mme Lisi

Cette bénévole a accepté de reprendre les réservations de salles, tâche difficile dont Léonel continuera à assumer l'intérim. Outre la tenue du planning d'utilisation des salles, elle doit recevoir les demandeurs avant pour leur fournir tout ce dont ils ont besoin (mobiliier, vaisselle...), faire signer un contrat et, après, pour vérification que tout est rendu en bon état et qu'il n'y a pas eu de dégâts, le chèque de caution n'étant bien entendu rendu que si tout s'est bien passé.

Afin de mieux l'intégrer, il a été décidé récemment de l'inviter aux réunions du conseil d'activités.

c) Révision des tarifs de prêts de salles

Les salles sont actuellement prêtées gratuitement à la mairie, aux écoles et aux sections de l'ASCE. Les autres associations du village et les membres bienfaiteurs bénéficient d'un tarif préférentiel.

Le maire demande que nos tarifs soient réétudiés.

Il précise également que 2 panneaux de stationnement interdit à mettre sur le parking lors des manifestations ont déjà été commandés.

Une liste des travaux importants est également à établir.

Prochains rendez-vous à noter :

Mercredi 7 mars de 9 à 12 h : matinée travaux

Dimanche 18 mars : repas franc-comtois de la Chorale